

Paris, le 9 mai 2018

COMMUNIQUÉ

Réforme de la fiscalité locale : Villes de France plaide pour l'équité territoriale.

Les conclusions de la « mission Richard-Bur » sont remises aujourd'hui au Premier ministre, portant notamment sur chantier de la suppression de la taxe d'habitation voulue par le Président de la République. L'association *Villes de France*, qui a été auditionnée dans le cadre de cette mission, prend acte des différentes pistes évoquées pour compenser la perte financière induite par cette réforme pour les collectivités territoriales.

A cette occasion, *Villes de France* rappelle tout d'abord son attachement au principe d'autonomie de gestion. Celle-ci suppose un pouvoir d'appréciation et de choix, qui est allé décroissant ces dernières années, comme en témoigne les décisions récentes de l'État en matière de ressources humaines, ou encore les dépenses indues comme la gestion des Pacs, ou des passeports biométriques.

Parmi les solutions envisagées pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, le mécanisme de partage d'un impôt à un niveau national, qui aurait l'avantage de correspondre à l'évolution de la richesse ou de la croissance nationale, présente pour *Villes de France* le mérite de la simplicité. Toutefois, ce système ne peut avoir une véritable pertinence qu'en l'assortissant d'un système de correction des inégalités territoriales (système national de péréquation). En effet, il apparaît essentiel que la contribution fiscale locale reste en adéquation avec la capacité contributive des ménages, notamment des plus modestes.

Villes de France estime enfin que le succès de toute réforme de la fiscalité locale passera par une réelle visibilité : les règles du jeu ne doivent plus être remises en cause, chaque année, dans le cadre de la loi de finances, comme c'est le cas actuellement. Pour cette raison, une loi organique reste nécessaire sur ce sujet. *Villes de France* souhaite en effet la mise à l'ordre du jour d'une réforme structurelle de la fiscalité locale.

Contact médias : Jean-Sébastien Sauvourel - 06 81 02 23 06

Villes de France

Présidée par Caroline Cayeux, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes et agglomérations de taille intermédiaires du territoire national dont elles forment l'armature urbaine. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.

Villes de France porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...

Contact

J-S. Sauvourel, Conseiller
js.sauvourel@villesdefrance.fr
Villes de France
94 rue de Sèvres
75007 Paris – France
Tél. : +33 1 45 44 99 61
www.villesdefrance.fr